nécessaire d'adopter des mesures pour favoriser la colonisation autant que possible.

Il termine en décernant un tribut d'éloges au orré Labelle. L'ORATEUR avait à pelne quitté le fauteuil, que le curé Labelle, qui occupait un slège sur le parquet de la Chambre, Int l'objet d'une véritable ovation de la part des députés et des personnes qui assistaient à la séance

Escorté par les Honorables MM. Taillon et Mercier, au fauteuil de la présidence, M. le curé Labelle dut ceder aux ins-

tonces générales et porter la parole.

Il commença par protester, sur un ton badin, qu'on ne devait pas forcer ainsi l'Eglise à remplacer l'Etat.

Je vous remercie, dit-il en s'adressant aux députés, des éloges que vous m'avez décornés pour les services que j'ai pu rendre au pays; vos paroles font plus que me récompenser des travaux et des sacrifices que je me suis imposés.

Je considère la bonne entente qui règne parmi vous au sajet de cette question de la colonisation, comme un gage de la prospérité fature du pays. Notre prospérité à vouir doit être basée sur le développement de l'agriculture, qui a traversé sos phases les plus critiques et est maintenant à l'abri des perturbations auquelles sont exposées les autres industries.

C'est grace à ses ressources agricoles que la France a pu payer si facilement une forte indemnité de gnerre, et je suis henrenx de constater qu'ici, en Canada, tont le monde com-

prend l'importance de développer la colonisation.

Parlant du chemin de fer dont il demande la construction, M. le caré Labelle dit que cette entreprise favorisera les intérêts de la province, qu'il a a cœur avant tout. Les provinces et les territoires de l'Ouestse coloniseut rapidement et un jour viendra pent-être où il s'éjèvera des conflits d'intérêta, si l'intérienr des provinces de l'Est n'est pas alors colonisé par conx qui auraient du s'y établir. La bonne entente qui existe entre l'Est et l'Onest cessera peut être d'exister, si cette dernière partie du paya vient à obtenir une trop forte prépondérance. C'est pour parer à cette éventualité qu'il s'efforce de coloni-

ser la région de l'Est et qu'il demande à tons de l'nider dans son projet, dont le succès dépend surtout du développement de la colonisation et de la construction des chemins de fer.

M. le curé Labelle termine son discours au milieu d'applau-

CAUSERIE AGRICOLE

TRAITEMENT DES FUMIERS (Suite).

La terre franche, quelles que soient les proportions de son mélange, n'améliore pas proprement le fumier; mais en se chargeant de ses principes volatils et solubles, elle en empêche la déperdition. Il est dono très avantageux, dans beaucoup de cas, do stratifier le fumier avec elle : c'est cette réunion ou mélange de la terre avec les fumiers que l'on désigne

sous le nom de compost.

Il y a des fermes où l'on est dans l'usago de ré pandre de la terre non sur le fumier, mais dans les écuries et les étables, et de l'enlever une fois par semaine. Cette excellente pratique peut être dans le cas d'être imitée partout où le prix de la main d'œnvre n'est pas à un taux élevé; rien n'est meilleur que cette terre ainsi imprégnée de l'urine des bestiaux et mêlée avec leurs excréments, pour améliorer les prairies naturelles. En Chine, on emploie l'urine melée avec des torres. En France, depuis un demi-siècle, on fait usage de ce mélange avec très grand succès.

métaux, de leurs oxydes et de leurs sels sur leur fu- pluies. Sa pesanteur détermine fréquemment à le rémier, pour pouvoir en parler ici; nous savons soule- pandre sur les terres voisines de la maison. Sa proment que l'oxyde de fer ou rouille lui est extrêmement priété de fermenter lentement et fuiblement le rend nuisible. Les cultivateurs doivent donc éviter d'em légalement utile pour fabriquer les couches qui deployer dans leurs composts des terres trop janues ou mandent peu de chaleur ot qui doivent durer long-

trop.rouges.

Les cendres de tourbe, de charbon de terre et autres, qui contiennent des sels et des matières minérales. favorisent l'action des famiers. Il en est de même du sel; muis il faut que toutes ces matières soient en petite quantité.

Les pailles de blé, de seigle, d'orge et d'avoine, doivent donner des famiers particuliers, puisqu'il entre des principes différents ou en différentes proportions dans leur composition, qu'elles se décom-

posent plus ou moins promptement.

L'avoine, par exemple, l'après l'analyse des chimistes, fournit plus de silice que le bls; il doit même y avoir des variations à cet égard dans les variétés de la mêmo espèce. Sans doute les résultats de cette différence ne sont pas assez importants pour mériter la peine d'être pris en considération; copendant nous croyons qu'elles devraient faire la matière d'expériences comparatives.

Le sumier composé de paille de blé carié ou charbonné porte la maladie dans les champs cà on le répand; ce qui fait quelquefois croire que le chaulage ne produit pas les utiles effets qu'on lui a reconnus.

Il n'en est pas de même des différences que présontent les fumiers relativement aux animaux qui ont concourn à leur formation; car elles sont trèsdistinctes, comme le prouvent les noms donnés à ces famiers.

Le fumier de cheval est appelé chaud, parce qu'il a une grando tendance à formenter, et qu'il active la végétation plus que les autres fumiers; c'est lui dont on fait le plus fréquemment usage dans les jardins, surtout dans la fabrication des couches chaudes.

Dans certains pays, on évite de se servir du famier de cheval-pour les terres destinées à porter le lin. Nous on ignorous la cause; mais nous soupgonnous que c'est parce qu'il ne conserve pas autant que les autros fumiers l'humidité de la terre.

On acouse le fumier des chevaux de porter dans les champs une grande quantité de mauvaises herbes. produites par les graines du foin qu'ils ont mangé, et cette accusation paraît fondée; mais, par une culture convenable, il est facile de rendre nuls les effets nuisibles de ces mauvaises herbes.

Lo fumier do vache (ou de bonf) ost appelé froid. par comparaison au famier chaud. Cette qualité, il la doit sans doute à la viscosité (résistant longtemps à une pleine séparation) des exercments de ces animaux. viscosité telle qu'elle s'oppose à toute fermentation et ne permet aucune action engraissante. Il faut que cette viscosité soit détruite par les pluies ou les insectes commo le prouvent les bouses isolées dans les paturages, pour que ce fumier remplisse sa destinanation.

En général, comme on donne beaucoup moins de litière aux vaches qu'aux chevaux, leur fumier est composé en plus grande partie de leurs excréments; co qui fait qu'il est préférable pour les torres soches et maigres, auxquelles il communique sa viscosité, et Nous n'avons aucune connaissance de l'action des dans lesquelles il conserve plus longtemps l'ouu des temps.